

DOCUMENT

Date : 02 octobre 1981

Sources : Sud-Ouest – Article Dominique Manenc - Archives privées de Jean-Marc Printz

Titre : Désormais andorranes :

Radio Andorre : Reprise des émissions - Sud-Radio : Pas d'éclatement.

Descriptif : Article faisant renaître l'espoir d'une solution pour Radio-Andorre.



<http://www.aquiradioandorra.com>

Reproduction interdite sans autorisation.

Désormais andorranes

Radio-Andorre :

Reprise des émissions

Sud-Radio :

Pas d'éclatement

LE PROBLÈME DE FOND de la radiodiffusion en Andorre est enfin réglé : Sud-Radio et Radio-Andorre seront désormais andorraines. Mercredi soir, par 19 voix contre 8, les délégués des coprinces et les sept conseillers majeurs de la principauté ont entériné un protocole d'accord arrêtant cette décision. Dès lors, les anciens concessionnaires Sofirad et Eirasa qui exploitaient respectivement les deux stations, sont définitivement écartés et n'auront plus aucun rôle à jouer.

Parallèlement aux deux radios qui couvriront comme par le passé une partie des territoires français et espagnol, on envisage la création d'une radio nationale andorranne destinée, elle, à arroser uniquement la principauté. Ces émissions seront en majeure partie diffusées en catalan.

Sud-Radio et Radio-Andorre verront leur gestion confiée à un nouvel organisme. Il s'agit d'une société de droit andorran composée paritairement d'un représentant du Conseil général et d'un représentant des coprinces. Toute décision sera obligatoirement prise à l'unanimité. Dans les prochains jours, on va procéder à la fermeture des deux stations pour un laps de temps très court. Pour Sud-Radio, il ne s'agit que d'une mesure symbolique; puisque, contrairement à Radio-Andorre, cette station fonctionnait toujours depuis le 2 avril dernier, date à laquelle le Conseil général de la principauté avait ordonné l'arrêt des émissions.

La mise en place de ces nouvelles structures contenues dans le protocole d'accord, risque de nécessiter un délai de quatre mois. C'est pourquoi, avant la réouverture officielle des deux radios, l'administration en sera confiée provisoirement à un comité de gestion composé de deux membres, l'un désigné par les coprinces, l'autre par le Conseil général.

Pour ce qui concerne Sud-Radio, la décision de mercredi met un terme aux rumeurs d'éclatement qui couraient sur son compte. Pour Radio-Andorre, l'heure est enfin venue de sortir de l'impasse. La mise en faillite déclarée le 23 septembre dernier par le juge épiscopal ne revêt plus aucune signification. Cette mesure n'avait d'ailleurs

jamais été sollicitée, ni par les créanciers ni par les employés de Radio-Andorre privés de leurs salaires depuis le mois de juillet. Certains voyaient dans cette attitude une façon de compromettre définitivement l'avenir de la station, dès lors susceptible de basculer entre les mains de l'État espagnol.

La ratification du protocole annihile désormais toutes vellétés d'ingérence étrangère. Quant aux dettes de Radio-Andorre (salaires compris), on pense qu'un emprunt ou que les rentrées dues aux prochaines recettes publicitaires pourront les éponger rapidement.

Dominique Manenc.